



Litige avec une societe de travaux pour les ets

Par **totolulu84**, le **17/03/2009** à **12:46**

Bonjour,rnj'ai trouvé sur internet une entreprise qui propose à des entreprises (peinture placoplatre) des projets de devis chez des clients.rnEn premier lieu on m'a dit de ne rien payer et qu'ils m'enverraient des projets. Au bout des 20 projets on me réclame une somme de 500 euro alors que tout les projets n'étaient pas dans mon domaine d'activité et de secteur géographique. On me proposait des travaux de maçonnerie alors que je fais du placo et de la peinture. On m'a proposé un chantier en belgique alors que je vis dans le sud dans le vaucluse. Les chantiers étaient trop loin et dans la fiche de renseignements ils nous demandait simplement le département ou l'on voulait travailler il n'y avait pas la possibilité d'explique que je ne voulais pas faire plus de 60 km.rnAi je un recours? Je tiens à préciser que je n'ai fais aucun travaux pour eux même pas contacter les clients car tout était loin et surtout pas dans mes cordes.rnEn vous remerciant d'avance.